



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 9 DÉCEMBRE 2019

Convocation du 3 Décembre 2019.

L'an deux mil dix-neuf, et le 9 décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

**Présents** : MM. TOURGIS Lionel – LOYANT Jean-Marie - LERÉVÉREND Benoît (adjoints).

Mme LECELLIER Sophie – M. GOUET Jérôme - Mme MOREAUX Sophie – M. PIGEON Michaël.

**Pouvoirs** : Mme LEROYER Sandrine à Mme LECELLIER Sophie – Mme MARIE ROSALIE à Mme FARCY Annick

**Absents excusés** : M. AUDOUX Jérôme – M. DUVAL Benjamin

**Absentes** : Mme SOREL Audrey – Mme DUPORT Delphine

Secrétaire de séance : M. LERÉVÉREND Benoît

Le compte rendu de la séance du 4 Novembre 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme :

- permis de construire : Aucun
- certificat d'urbanisme : 1
- déclaration d'intention d'aliéner : 1
- déclarations de travaux : aucune

### DÉLIBÉRATIONS

► **Convention chauffage bibliothèque/salle de réunion pour un 2<sup>ème</sup> circuit (mairie/architecte/bureau d'étude (n°1))** : Madame le Maire demande l'autorisation de signer la convention de répartition des frais liés à la modification des travaux. La commune règlera la totalité des travaux à l'entreprise CEME-GUÉRIN soit : 2 003,10 TTC. L'architecte et bureau d'étude régleront chacun 273,75 € TTC à la commune après réception du titre de recette.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Augmentation durée hebdomadaire de travail poste ATSEM (n°2)** : Suite aux évolutions du temps de travail aux écoles, ce poste actuellement de 23,63/35<sup>e</sup> passe à 24,77/35<sup>e</sup> annualisées au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Avancement de grade (n°3)** : Création d'une poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe à 35 h au 01.01.2020.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Embauche au 01.01.2020 d'un agent technique 24/35<sup>e</sup> annualisées (n°4)** : Suite au départ en retraite d'un agent, il est nécessaire d'embaucher un agent en remplacement.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- ▶ **Schéma vélo** : Caen la Mer met au point son schéma vélo pour 2020.
- ▶ **Commission sports et culture** : Il a été évoqué les difficultés financières de Lamido (école de musique).

## INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

- ▶ **Espace sans tabac** : Signature de la convention avec le comité du Calvados de la Ligue Nationale contre le cancer et notre commune le 2 décembre en présence de Mme ROUILLÉ LIBÉREAU Présidente.
- ▶ **Terrain de football** : Les travaux de mise en place du nouvel éclairage sont en cours, leur achèvement est retardé par les conditions climatiques.
- ▶ **Plateforme rue P. Castel** : La colonne de verre enterrée a été mise en place, elle sera en service début 2020.
- ▶ **Visite Sénat** : Les membres du CJC ont visité le Sénat sur invitation de Madame la Sénatrice Sonia de la Provôté le 27 Novembre. Grande satisfaction des jeunes après cette journée.
- ▶ **Distribution des colis** aux personnes nées à partir de 1949 réalisée le 7 décembre. 11 jeunes du CJC ont participé à la distribution.
- ▶ **La marche-course du 8 décembre** organisée par les jeunes du CJC a été un grand succès. 153 participants, 850 kms parcourus et 700 € récoltés au profit du Téléthon. Remerciements à Verson Téléthon, Forum Mouen et Cours Mouen vite pour l'encadrement performant.
- ▶ **Portes écoles** : Des cylindres ont été remplacés par des cylindres à bouton pour un montant de 1 311,70 € TTC.
- ▶ **Prochaines manifestations** :
  - Visite du père Noël et de sa calèche samedi 14 décembre de 13 h 30 à 16 h 30 place J. Cojan
  - Vœux de la municipalité le 11 janvier 2020
  - Repas des anciens (CCAS) le 19 janvier 2020

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 21 h. 55 mn